



AÉROPORTS DE PARIS

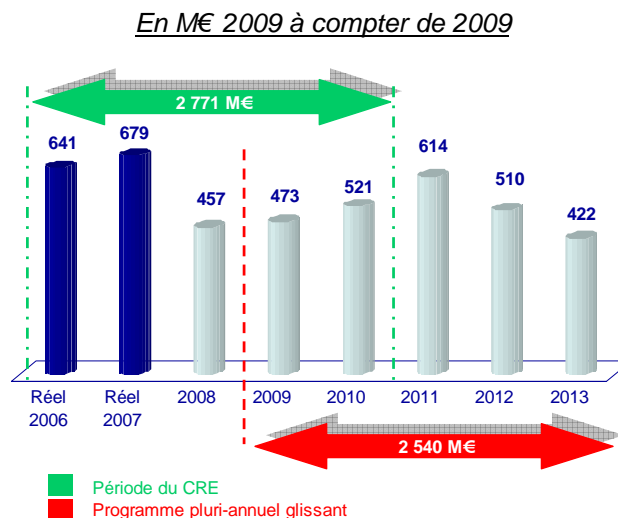
Le monde entier est notre invité

Paris, le 30 janvier 2009

Aéroports de Paris met l'accent sur la qualité de service et prévoit d'investir 2 540 millions d'euros entre 2009 et 2013

Le Conseil d'Administration d'Aéroports de Paris a approuvé hier le programme prévisionnel d'investissements 2009-2013 relatif aux activités régulées de l'entreprise, préalablement présenté à la Commission consultative économique des aéroports de Paris-Charles de Gaulle et de Paris-Orly le 3 décembre 2008. D'un montant de **2 540 millions d'euros** (euros 2009), ce programme représente la quasi-totalité des investissements du Groupe et intègre les investissements relatifs à l'immobilier de diversification jusqu'en 2010 inclus, la réglementation actuelle prévoyant que l'immobilier de diversification sortira du périmètre de régulation à partir de 2011.

Après avoir fortement investi en 2006 et 2007, Aéroports de Paris est entré en 2008 dans une phase d'investissements plus modérés. Ceux-ci devraient atteindre un niveau plus élevé en 2011 à 614 millions d'euros en raison du chantier du Satellite 4. Puis, à partir de cette date, ils devraient de nouveau diminuer. L'échéancier prévisionnel est le suivant :



Le programme prévisionnel 2009-2013 comprend d'une part les investissements au titre du Contrat de Régulation Economique (CRE) pour les années 2009 et 2010, et d'autre part les investissements des années 2011 à 2013, sous réserve des propositions finales de l'entreprise le moment venu et de leur acceptation lors des négociations qui interviendront dans le cadre de la préparation du CRE relatif à la période 2011-2015.



AÉROPORTS DE PARIS

Le monde entier est notre invité

Le programme d'investissements 2006-2010 prévu par le CRE a porté en priorité sur les investissements de capacité. A mi-parcours, la progression est satisfaisante puisque :

- les capacités nominales des terminaux ont augmenté de plus 25 millions de passagers¹ contre 19,6 millions prévus ;
- les principaux investissements ont été mis en service selon les délais prévus : le CDG Val, la Galerie Parisienne, la jetée du terminal 2E de Paris-Charles de Gaulle, la reconfiguration des circuits internationaux du terminal Sud de Paris-Orly, la rénovation des trois premiers quarts du terminal 1 de Paris-Charles de Gaulle, la première phase du trieur à bagages Est, et le terminal régional 2G.
- à ce stade, le montant global des investissements 2006-2010 est maîtrisé : l'écart entre le programme prévu (2,5 milliards d'euros 2006) et le programme actualisé (2,7 milliards d'euros 2006) provient pour partie de montants supplémentaires alloués à l'immobilier, et notamment pour l'opération Cœur d'Orly à hauteur de 84 millions d'euros, et pour partie d'une hypothèse trop basse d'actualisation².

Le programme prévisionnel d'investissements 2009-2013 met désormais l'accent sur l'amélioration de la qualité de services. Il prévoit des opérations de restructuration et d'amélioration des infrastructures parmi lesquelles :

- la fin de la réhabilitation de l'aérogare 1 de Paris-Charles de Gaulle dont la réouverture du dernier quart, actuellement en travaux, est prévue en mars 2009 ;
- la réhabilitation du terminal 2B de Paris-Charles de Gaulle dont les études de faisabilité sont en cours et dont les travaux pourraient débuter en 2009 ;
- la fusion des terminaux 2A et 2C de Paris-Charles de Gaulle qui consisterait en la création d'un espace central doté de salons supplémentaires, de commerces et des fonctions de contrôle regroupées et dont la mise en service pourrait intervenir au cours du second semestre 2011 ;
- la mise en œuvre d'un important programme de développement immobilier pour 254 millions d'euros sur la période 2009-2013³, en particulier pour les opérations d'extension de la base de FedEx sur l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle et pour le développement du nouveau quartier d'affaires de Cœur d'Orly.

Ce programme inclut également deux opérations de capacité ciblées :

- la construction du satellite 4 sur l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle. A ce stade, le coût du satellite est estimé à 560 millions d'euros (euros 2009), hors système de tri des bagages, et la capacité prévisionnelle à environ 7,8 millions de passagers ;
- l'extension des capacités de tri des bagages sous la Galerie Parisienne et le futur satellite 4 de l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle.

Aéroports de Paris continuera à adapter son programme d'investissements dans ses différentes composantes en fonction de l'évolution de la demande et du trafic.

¹ + 5,9 millions de passagers grâce à la réévaluation des capacités de Paris-Charles de Gaulle, + 8,6 millions de passagers pour la Galerie Parisienne, + 2,8 millions pour la jetée du terminal 2E, + 3,0 millions pour le terminal 2G, + 4,4 millions pour CDG1 et la mise au contact de la darse Est du terminal 2E

² 81 millions d'euros provenant de l'écart entre le taux prévu par le CRE (indice des coûts à la consommation) et l'indice des prix du bâtiment

³ hors immobilier de diversification après 2010

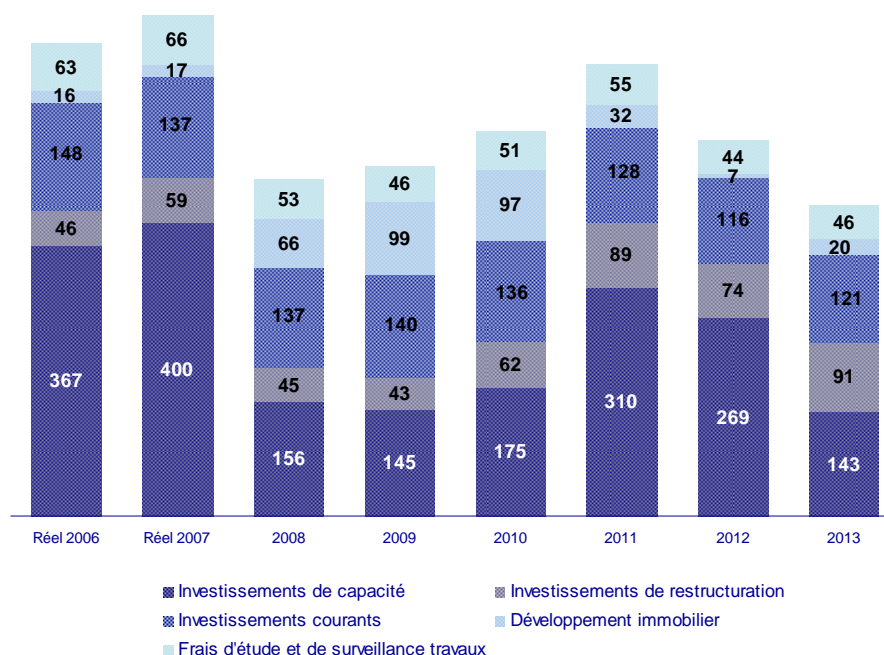


AÉROPORTS DE PARIS

Le monde entier est notre invité

Le détail du programme d'investissements par type d'investissements est le suivant :

En M€ 2009 à compter de 2009



Relations Investisseurs

Charlotte Guyot / Florence Dalon : + 33 (0)1 43 35 70 58
invest@adp.fr

Contact presse

Jérôme Dutrieux : + 33 (0)1 43 35 70 70

Site internet : www.aeroportsdeparis.fr

Aéroports de Paris construit, aménage et exploite des plates-formes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Orly, Paris-Charles de Gaulle et Paris-Le Bourget. Aéroports de Paris est le 2^{ème} groupe aéroportuaire européen en termes de chiffres d'affaires aéroportuaire et le 1^{er} groupe européen pour le fret et le courrier. Aéroports de Paris compte près de 460 compagnies aériennes clientes dont les acteurs majeurs du transport aérien.

Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle et d'une forte zone de chalandise, le Groupe poursuit une stratégie de développement de ses capacités d'accueil et d'amélioration de sa qualité de services et entend développer les commerces et l'immobilier. En 2007, le chiffre d'affaires d'Aéroports de Paris s'est élevé à 2 292,4 millions d'euros et le résultat net à 321,8 millions d'euros. Aéroports de Paris a accueilli 87,1 millions de passagers en 2008.

Avertissement relatif aux déclarations et éléments de nature prévisionnelle

Des déclarations prospectives figurent dans le communiqué de presse ci-dessus. Ces déclarations prospectives sont fondées sur des données, hypothèses et estimations considérées comme raisonnables par Aéroports de Paris. Elles comprennent notamment des informations relatives à la situation financière, aux résultats et à l'activité d'Aéroports de Paris. Ces données, hypothèses et estimations sont sujettes à des risques (dont ceux décrits dans le document de référence enregistré auprès de l'Autorité des marchés financiers le 25 avril 2008 sous le numéro R. 08-038 tel que complété par une actualisation déposée le 19 novembre 2008 sous le n°D.08-0136-A01) et à des incertitudes qui, pour beaucoup d'entre eux ne peuvent être maîtrisés par Aéroports de Paris et ne sont que difficilement prévisibles. Ils peuvent entraîner des résultats substantiellement différents de ceux prévus ou suggérés dans ces déclarations.